



ÉCOLE ET CINÉMA

ROJET ANNUEL DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

ÉCOLE ET CINÉMA

DÉPARTEMENT : Maine-et-Loire



Coordinateur Éducation nationale :

NOM et prénom : DANIEL Luc

Fonction : Conseiller pédagogique

Fonction : coordinateur départemental

Coordonnées mél : luc.daniel@ac-nantes.fr

du dispositif *École et cinéma*.

ÉCOLE ET CINÉMA

Éducation artistique et culturelle de la direction

Le cinéma dans la logique du socle commun et des programmes 2015 et 2016 d'enseignement de l'école maternelle et de l'école primaire, et dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (BO n°28 du 9 juillet 2015)

Mise en œuvre dans le cadre des pratiques artistiques et, pour le cycle 3, de l'enseignement de l'Histoire des Arts, enrichie d'un travail concerté avec les partenaires culturels : cinémas, Cinéma Parlant, Premiers Plans et bibliothèques.

- approche transdisciplinaire
- situations de rencontres sensibles et réfléchies avec des œuvres cinématographiques pour contribuer au développement de la sensibilité et de l'expression culturelle de l'élève
- construction d'un parcours culturel intégrant le cinéma
- construction d'outils permettant de réunir les traces réalisées et de structurer la mémoire : cahier de parcours artistique et culturel
- découverte du contexte, historique et géographique, de création permettant une meilleure compréhension de l'œuvre
- découverte des métiers du cinéma
- connaissance des grandes périodes de l'histoire du cinéma

Parcours pédagogique et artistique qui ouvre les portes du cinéma aux jeunes élèves pour :

- s'approprier le cinéma comme lieu de pratique culturelle
- initier une réelle approche du cinéma comme art

2. Actions des salles et de l'association Cinéma Parlant en direction des élèves et des enseignants :

Recueil et traitement des inscriptions, organisation des séances

Pré-projection pour les enseignants

Organisation des conférences avec des professionnels du cinéma

Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers

Visite de la salle de projection sur demande des enseignants

Accueil des rencontres Premiers Petits Plans

Diffusion des documents pédagogiques (fiches élèves)

Festival Premiers Plans : rencontre avec des réalisateurs et production d'images en mouvement (papier et informatique) dans le cadre des ateliers Petits Plans.

3. Mutualisation des actions pédagogiques menées au sein du réseau départemental

Ouverture d'un « volet distant » sur M@gistère pour la consultation de ressources.

II - LES FILMS

1. Programmation départementale 2017-2018 :

Films du **catalogue national** proposés aux classes (par cycle) et logique(s) de programmation recherchée(s) :

- diversité des cinématographies (genre, géographie, technologie)
- pour le cycle 3, une œuvre pour chacune des grandes périodes de l'histoire du cinéma : classique, moderne et contemporaine
- une œuvre en VOST (version originale sous-titrée) pour les élèves de cycle 3

Cette année **six** films répartis sur l'année sont proposés au choix. La liste a été élaborée lors de la réunion « bilan de l'année 2016-2017 et perspectives 2017-2018 » du 30 mars 2017 à laquelle ont participé **17** enseignants qui avaient visionné préalablement une pré-sélection de films. La liste des six films a été validée après amendement par le *Comité départemental de pilotage* réuni le 27 avril 2017 réuni sous l'autorité du Directeur académique.

Chacun des films est accompagné de documents pédagogiques réalisés par l'association « *Les enfants de cinéma* ». Les « *Cahiers de notes sur...* » sont consultables sur la *plateforme Nanouk*, réservée aux enseignants inscrits au dispositif, et les cartes postales, une par film et par élève, seront fournis à titre gratuit aux élèves inscrits dans le dispositif. Outre le cahier de notes, la plateforme Nanouk met à la disposition des enseignants et des classes des extraits des films, des photogrammes et une malle outils qu'ils peuvent utiliser dans le cadre de l'« **exception pédagogique** ».

GS-CP ← Choix du comité départemental : à partir de... indications des distributeurs

Nanouk (1922) Documentaire Robert Flaherty – Etats-Unis – N&B muet – 0h50	A partir de 5 ans
--	----------------------

GS-CP

Shaun le mouton (2015) Animation, comédie Mark Buron et Richard Starzak – Grande-Bretagne – Coul. – 1h25	A partir de 5 ans
---	----------------------

GS-CP

Le cerf-volant du bout du monde (1988) Aventure Roger Pigaut – France-Chine – Coul. – 1h22	A partir de 5 ans
---	----------------------

CE1

Chantons sous la pluie (1951) Comédie musicale Gene Kelly et Stanley Donen – Etats-Unis – Coul.. – 1h43	A partir de 6 ans
--	----------------------

CE2

Le tableau (2011) Animation, aventure, peinture Jean-François Laguionie – France – Coul. – 1h16	A partir de 8 ans
--	----------------------

CM1-CM2 : pour des élèves ayant déjà suivi un parcours cinéma en 2016-2017

Little bird (2012) V.O. Drame, Famille Boudewijn Koole – Pays-Bas – Coul. – 1h21	A partir de 8 ans
--	----------------------

Parcours conseillés (*)

GS-CP	CE1-CE2	CE2-CM1-CM2	CM1-CM2**
Nanouk Shaun le mouton Le cerf-volant du bout du monde	Nanouk Le cerf-volant du bout du monde Chantons sous la pluie	Nanouk Chantons sous la pluie Le tableau	Nanouk Le tableau Little Bird (V.O.) **

(*) *Le professeur peut cependant faire un autre choix pour sa classe parmi les 6 films, en fonction du parcours antérieur de ses élèves* ; (**) **Présence indispensable de tous les enseignants concernés à la formation**

Périodes prévues pour les séances

Films	Périodes à titre indicatif	Conférence-Formation
Nanouk	novembre- décembre	18 octobre 2017
Chantons sous la pluie	novembre- décembre	08 novembre 2017
Shaun le mouton	janvier-février	20 décembre 2017
Le tableau	février-mars	31 janvier 2018
Le cerf-volant du bout du monde	mars-avril	14 mars 2018
Little bird (V.O.)	avril-mai	28 mars 2018

III - ORGANISATION DU DISPOSITIF DANS LE DÉPARTEMENT

1. Couverture territoriale du dispositif

Les séances sont programmées dans les salles agréées du département en fonction des classes inscrites. Des salles peuvent ne pas être sollicitées.

Liste des salles partenaires pour l'année 2017-2018

(Cf. annexe 1)

2. Répartitions des tâches entre les acteurs du dispositif et rôles respectifs des deux coordinateurs.

Inspection académique

Lydie BOURGET, Inspectrice de l'Éducation Nationale Adjointe au Directeur Académique

Isabelle VANIET, Inspectrice de l'Éducation Nationale chargée de la mission Culture humaniste

Luc DANIEL, conseiller départemental Arts plastiques, **coordinateur** départemental pédagogique

- Rôle et missions pédagogiques définies dans le cahier des charges national
- Définition avec les intervenants du contenu et des objectifs des conférences

Xavier THIBAUD, conseiller pédagogique chargé de mission Art et culture

La Direction Régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire

Frédérique JAMET, Conseillère cinéma audio-visuel

- Mise en cohérence du dispositif avec la politique culturelle régionale
- Mise en cohérence des politiques culturelles du Rectorat et de la DRAC
- Relation avec le CNC (pour les salles)

Les exploitants

- Salle coordinatrice : Cinémas *Les 400 coups*

Isabelle TARRIEUX, Directrice du cinéma, **coordinatrice cinéma**

Anne-Juliette JOLIVET, programmatrice du cinéma

- Réservation des copies de films, routage vers les exploitants du département
- Réservation et routage des copies pour les journées d'accompagnement pédagogique
- Coordination du planning des séances scolaires
- Remontées statistiques vers le CNC (Centre National de la Cinématographie)

- Salles et associations partenaires

- Planning local des projections scolaires
- Distribution des documents pédagogiques et des fiches pour les élèves pour l'ensemble du département en collaboration avec l'association Cinéma Parlant

Association partenaire « Cinéma Parlant »

Louis MATHIEU, Président

Jane THIERRY-NEVEU, coordinatrice culturelle, co-coordinatrice du dispositif

- Recueil et traitement des inscriptions, organisation des séances
- Gestion, rémunération des intervenants (journées départementales d'accompagnement pédagogique)
- Coordination des formations et des ressources
- Distribution des documents pédagogiques et des fiches pour les élèves pour l'ensemble du département
- Aide à l'élaboration de projets (réalisations filmiques, financements...)

CANOPE 49

Emmanuel VASLIN, directeur de l'atelier CANOPE 49, ou son représentant, Bernard MALBLANC

- Mise à disposition de matériel spécifique pour les formations
- Documentation spécifique au dispositif (ressources consultables en ligne)
- Pôle TICE, formation à la demande

Les enfants de cinéma

- Soutien à la mise en œuvre du dispositif département en cohérence avec les objectifs du dispositif national

3. Comité de pilotage départemental

Le Comité de pilotage départemental composé selon les préconisations du cahier des charges réunit l'ensemble des acteurs impliqués dans le dispositif. Les coordinateurs Collège au cinéma en sont membres.

Il est présidé par M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, ou son représentant, et se réunit deux fois l'an pour développer une concertation élargie sur le projet et son évaluation afin de renforcer les modalités de suivi du dispositif et de mobiliser au mieux les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

4. Modalités d'inscription des classes à *École et cinéma*

4.1 Cahier des charges

- Voir 3 films du dispositif en salle de cinéma au cours de l'année avec sa classe
- Visionner les 3 films préalablement (indispensable)
- Rédiger un projet pédagogique annuel dans le cadre du PEAC
- Participer aux temps de formation consacrés aux films (présence obligatoire à au moins un des mercredis après-midis de formation (3h) ; (voir PDF)
- Déposer une contribution sur l'espace collaboratif de mutualisation M@gistère

Pour les professeurs qui s'inscrivent pour la première fois :

- Voir 3 films en salle de cinéma au cours de l'année avec sa classe
- Visionner les 3 films préalablement
- Rédiger un **projet pédagogique annuel** et l'adresser au coordinateur EN avant le **07 novembre 2017**
- S'inscrire (PDF) et participer au module de formation de 9h intitulé « Ecole et cinéma – 1^{ère} année »
- Déposer une contribution sur l'espace collaboratif de mutualisation M@gistère

Nota : vue la charge en formation et en préparation, ce projet est difficile à mener dans de bonnes conditions pour des PES et T1.

4.2 Echéancier

Les demandes d'inscriptions seront recueillies en ligne, entre le 15 juin 2017 et le 03 septembre 2017.

Les inscriptions au PDF seront recueillies entre le 04 et le 08 septembre 2017.

La confirmation des inscriptions définitives sera adressée aux écoles et aux circonscriptions **avant le 5 septembre** 2017.

IV- CONTENUS DE FORMATION

Priorité annuelle 2017-2018 pour la formation :

- Mise en œuvre du projet Ecole et cinéma dans la continuité du PEAC de l'élève
- Observer, décrire et interpréter : associer un extrait d'une œuvre à d'autres pour faciliter la perception de ce qui les constitue et les distingue. Modalités : associer des extraits sur la plateforme Nanouk pour constituer des motifs cinématographiques
- Créer des enchaînements d'images et de plans dans une perspective narrative et esthétique à l'aide des outils numériques
- Formation culturelle et sociale : analyse filmique support à la réflexion sur le vivre ensemble et la tolérance

Module de formation de 9h « Ecole et cinéma – 1^{ère} année »

- Elaborer le projet pédagogique annuel dans le cadre partenarial : 3h le **04 octobre 2017** après-midi
- Module M@gistère-Canopé à distance : « Ecole et cinéma, les incontournables »
- Formation consacrée à l'un des films : 3h un mercredi après-midi

Module de 3h par film comprenant la conférence tenue d'un professionnel du cinéma et la présentation de situations pédagogiques présentées par des conseillers pédagogiques

IV - BILAN DU DISPOSITIF :

Modalités envisagées d'évaluation et de bilan du présent projet annuel :

Réunion de fin d'année avec les enseignants et les exploitants : bilan et pré-choix des films pour la programmation de l'année suivante

Enquêtes départementales auprès des enseignants :

- Evaluation de la programmation
- Bilan enseignant pour l'année (ce qu'ils ont appris, ce que leurs élèves ont appris)

Enquête nationale de la coordination nationale *Les enfants de cinéma*.

V - FINANCEMENT DÉPARTEMENTAL DU DISPOSITIF :

Prix des places pour les élèves : 2,50 € (cf. cahier des charges national)

Aides au transport des classes : prise en charge de certains déplacements à l'aide des subventions des collectivités locales perçues par l'association Cinéma Parlant

Financement de la DRAC pour la coordination culturelle.

VI - VISA DU DOCUMENT :

Le 24 mai 2017 Les coordinateurs : Isabelle TARRIEUX, Jane THIERRY-NEVEU et Luc DANIEL

Validation par M. DECHAMBRE, Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Maine-et-Loire